

## La mise en place d'actions auprès des gros consommateurs

### PORTEUR DE L'ACTION :

Syndicat de gestion et d'approvisionnement de l'eau potable en Ille-et-Vilaine



### EN QUOI CONSISTE LE DISPOSITIF ?

L'Ille-et-Vilaine est marqué par un fort dynamisme démographique et économique. Cela se traduit notamment par une hausse quasi-continue de la consommation en eau potable sur les 20 dernières années, qui s'est accélérée depuis 2014 (plus de 5 millions de m<sup>3</sup> en 4 ans). Cette hausse des besoins en eau potable accroît la tension sur la ressource en particulier, intensifiée par les années de sécheresse.

L'objectif du projet, du programme d'actions du SMGEau35, est de diminuer la consommation unitaire d'eau potable pour les différents types d'abonnés des services d'eau potable par :

- L'amélioration des connaissances sur les usages de l'eau ;
- La modification des pratiques de consommation d'eau via à des diagnostics individuels et des propositions d'actions d'économie ;
- Un accompagnement des projets engagés par les industriels, notamment agroalimentaires, et les installations du tourisme dans la recherche de process plus économes en eau potable ;
- Une prise de conscience des gros consommateurs sur la rareté de la ressource.

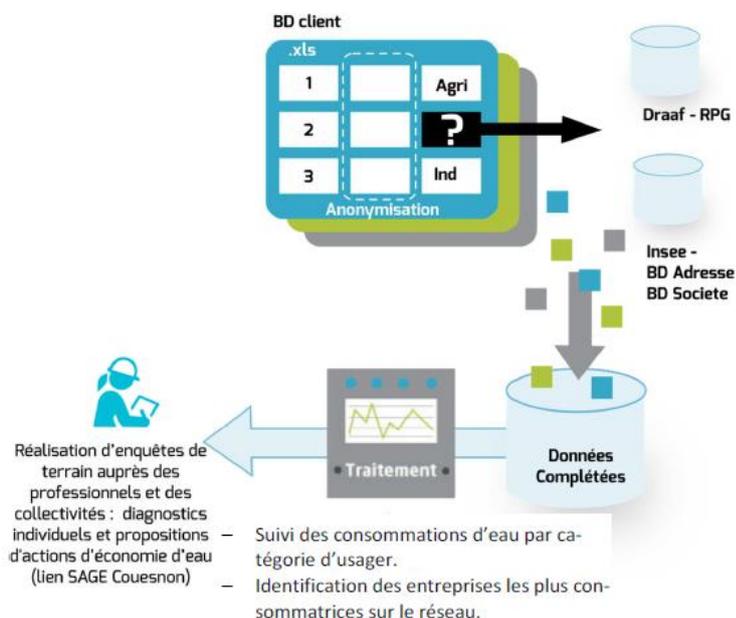
Ce dispositif se décline en 4 étapes :

- La collecte des bases de données clients, relatives à leur consommation en eau potable. (Afin de respecter la réglementation sur les données personnelles, les données sont anonymisées.) ;
- L'identification des catégories d'usagers (particuliers, collectivités, entreprises de type PME, industries, ...) via le croisement des bases de données clients (la Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt pour l'identification des exploitations agricoles, l'Insee pour l'identification des collectivités et des entreprises). Des consommations d'eau sont ainsi associées à des catégories d'usagers ;
- Le traitement des données permettant de suivre les consommations d'eau par catégorie d'usager ;
- La réalisation des expertises eau (diagnostics individuels, propositions d'actions d'économie et suivi) auprès des entreprises identifiées depuis les bases de données client.

Dans le cadre des 3 et 4<sup>èmes</sup> étapes, pour une meilleure connaissance des usagers de l'eau, le SMGEau35 suit les consommations d'eau par catégorie d'usager et analyse leur évolution pour proposer des actions adaptées et opérationnelles d'économies d'eau.

Par ce biais, le SMGEau35 a été en mesure d'identifier les entreprises et communes les plus consommatrices en eau sur son territoire, auxquelles il a suggéré la réalisation d'une expertise sur l'eau avec la réalisation de bilans et diagnostics individuels, des propositions d'actions d'économies et le suivi des consommations.

## Schéma récapitulatif de la démarche du SMGEau35



Pour les établissements communaux diagnostiqués, les propositions d'actions d'économie d'eau portent principalement sur la mise en place d'équipement hydro économe (mousseurs, WC double chasse, etc.).

Pour les entreprises diagnostiquées, les usages sont principalement liés au nettoyage des surfaces, à la laverie, la restauration et aux sanitaires. Parmi les actions proposées, la mise en place d'équipements hydro-économiques est préconisée (aérateurs économiques, WC à double chasse, récupérateur d'eaux pluviales, remplacer les machines à laver, le lave-vaisselle et l'autolaveuse, etc.).

En ce qui concerne les professionnels de l'industrie, le SMGEau35 travaille en partenariat avec la CCI du Morbihan qui accompagne spécifiquement les industriels à la réduction de leur consommation (cf. fiche projet CCI du Morbihan).

Un autre volet du projet concerne les économies d'eau au sein des exploitations agricoles.

Il est primordial de ne pas dissocier le consommateur, des volumes d'eau consommés, afin de proposer des actions d'économies d'eau adaptées à la catégorie de l'utilisateur.

### QUELS SONT LES PRINCIPAUX ATOUTS ?

Le dispositif s'adapte à chaque typologie d'utilisateurs en distinguant les communes et entreprises, les exploitations agricoles, et enfin les industries et le secteur du tourisme.

Pour chaque type, un bilan des consommations d'eau est réalisé auprès des entités les plus gourmandes du réseau. Puis, il leur est proposé des actions opérationnelles d'économies d'eau adaptées à leurs usages et enjeux. Sur le long terme, une évaluation des actions entreprises permettra d'évaluer l'efficacité et la pérennité des mesures préconisées. Pour les communes et entreprises, le suivi est régulier.

Concernant les exploitations agricoles, à n+1 après l'expertise, elles sont contactées pour estimer l'efficacité de la démarche.

#### QUELLES AVANCÉES POUR LES ÉCONOMIES SUR LA RESSOURCE ?

Le SMGEau35 évalue à 20 % le potentiel d'économies d'eau au sein des communes et des entreprises. Concernant les exploitations agricoles, un gain de 15 % des volumes d'eau prélevés est attendu et pour les industries, il est estimé à 10% des volumes d'eau.

Les résultats des actions en termes d'économies d'eau sont en cours d'évaluation. A la fin du projet, un bilan général sera établi. En fonction du résultat, les élus du territoire se positionneront pour déployer ce dispositif dans d'autres structures du département.

#### CARTE IDENTITÉ DE L'ACTION

**Porteur de l'action :** SMGEau35

**Dates :** 1 an à partir d'octobre 2021, ou septembre 2022 pour l'industrie

**Moyens humains :** 1 chargé de mission économie d'eau

**Partenaires :** Adhérents aux SMGEau35, Syndicat du Bassin Versant de Couesnon, Chambre de commerce et Industrie de Bretagne, Agence de l'Eau Loire-Bretagne

**Budget :** 55 800 € HT pour les communes et entreprises, 38 000 € HT pour les exploitations agricoles, 60 000 € HT pour les industries

**Résultats :** Cette étude a été réalisée dans les bâtiments communaux de 16 communes, 2 entreprises et 7 exploitations agricoles volontaires, ciblées par leur consommation importante. Les résultats seront prochainement disponibles

Animé par la FNCCR, le Club des Bonnes Pratiques d'Économies d'Eau et de Tarification est un espace de partage des pratiques et expériences visant à réduire le prélèvement global en eau sur le territoire. Organisées par ce dernier, les Trophées des économies d'eau visent à identifier, valoriser et récompenser les actions ponctuelles ou de long terme de sensibilisation, d'installation d'outils techniques efficaces et reproductibles pour réduire les consommations d'eau.

Pour plus d'informations : <https://www.fnccr.asso.fr/club-des-economies-deau/>

Pour nous contacter : club.ecodeau@fnccr.asso.fr

